

DELIBERATION N°2023-09_CR
PORTANT ELECTION DU/DE LA VICE-PRESIDENT.E EN CHARGE DE LA COMMISSION DE LA
RECHERCHE

La Commission de la recherche,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 II,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Jean Jaurès,

Vu les candidatures reçues de Mme Dessens et M. Guerrier,

Considérant les déclarations d'intention présentées par les candidats,

Considérant le nombre de voix requis pour obtenir la majorité absolue des membres de la commission s'établissant à 21,

Après que les 39 membres présents ou représentés aient procédé au vote à bulletin secret et constaté la répartition au premier tour des voix de la manière suivante :

1er tour :

Mme Nathalie Dessens (22 voix)

M. Olivier Guerrier (16 voix)

Mme Nathalie Dessens est élue Vice-Présidente en charge de la Commission de la recherche.

A Toulouse, le 16 mars 2023

La Présidente

Mme Emmanuelle Garnier



Délais et voies de recours :

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux ;
- Soit un recours hiérarchique devant l'autorité à laquelle le responsable de la décision se trouve subordonné ;
- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse.

Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision.